



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU BUDGET  
DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

# « Droits de Propriété Industrielle dans le Marché Intérieur » Strasbourg Panel n° 6 du 17 octobre 2008

**Gérard SCHOEN**

Sous-directeur des affaires juridiques, contentieuses,  
des contrôles et de la lutte contre la fraude



DOUANES  
& DROITS  
INDIRECTS



# Introduction

- *Un rôle clé de la douane aux frontières de l'Union européenne.*
  - *Nécessité du partenariat avec les titulaires de droits pour lutter contre les nouveaux défis posés par la contrefaçon.*
  - *Nécessité de préserver la fluidité du commerce licite et besoin de mieux cibler les contrôles.*
- *Les moyens d'authentification et de traçabilité : des avantages immédiats, d'aide aux contrôles pour les entreprises et pour la douane (1) et des avantages latents d'aide à l'orientation des contrôles douaniers dans le cadre d'un partenariat renforcé avec le secteur privé (2).*

# 1- Les avantages immédiats des moyens de traçabilité et d'authentification : des outils d'aide aux contrôles pour les entreprises et pour la douane

A – Une aide aux contrôles pour l'entreprise pour distinguer la contrefaçon.

- Des solutions techniques nombreuses, classées en grandes « familles » de technologie.
- Des solutions techniques adaptées aux entreprises, à leurs besoins de sécurisation et aux produits : l'entreprise décide.
- Un élément de preuve étayant le soupçon de contrefaçon.



# 1- Les avantages immédiats des moyens de traçabilité et d'authentification : des outils d'aide aux contrôles pour les entreprises et pour la douane (suite)

B – Une aide pertinente pour la douane au moment des contrôles.

- Un indice supplémentaire étayant le soupçon de contrefaçon...
- ... Qui déclenche la mise en retenue des marchandises suspectes.
- L'expertise exhaustive du titulaire de droits reste juridiquement incontournable pour apporter la preuve de la contrefaçon.



## 2- Les avantages latents des moyens de traçabilité et d'authentification : une aide à l'orientation des contrôles de la douane dans le cadre d'un partenariat renforcé

A- Une aide à une meilleure sélectivité des contrôles de la douane sur les flux commerciaux à risque.

- Des renseignements pour affiner l'analyse des trafics, identifier les flux commerciaux à risque et focaliser les contrôles douaniers sur ces flux.
- Utilisation de ces renseignements dans l'analyse de risque.
- Formalisation d'accords de coopération avec les titulaires de droits.



## 2- Les avantages latents des moyens de traçabilité et d'authentification : une aide à l'orientation des contrôles de la douane dans le cadre d'un partenariat renforcé (suite)

B- L'entreprise doit exprimer son besoin de protection et de partenariat avec la douane.

- **La demande d'intervention pour une protection douanière peut être intensifiée.**
- **Un partenariat bilatéral privilégié favorable à la transmission d'informations.**



# Conclusion

- Echange d'informations restant primordial dans la lutte contre les contrefaçons.
- Encouragement du partenariat public/privé : un des axes de la réflexion de la Présidence française de l'Union européenne sur le futur plan d'action douanier européen de lutte contre la contrefaçon.

Je vous remercie.

